

10^{ème} Congrès de l'AFSP
3^{ème} Congrès international des associations francophones
de science politique

Grenoble, 7-9 septembre 2009

Section Thématique 10
Chronologie, périodisation, temporalité

FORTANÉ Nicolas

Université de Lyon
Triangle – UMR 5206

n.fortane@wanadoo.fr

Session 1

Découper les objets de recherche dans le temps

7 septembre 2009 14h00-16h20
UMPF – Galerie des Amphis (Amphi 2)

« Périodisation » et construction de l'objet : comment délimiter les processus historiques ?

Réflexions à partir de l'institutionnalisation de l'addictologie

Introduction : quels cadres théoriques et méthodologiques pour lier histoire et sociologie ?

Nous voudrions ouvrir cette communication par quelques mots sur les choix de nature théorique et méthodologique que nous avons effectué afin d'élaborer et de mener notre recherche doctorale. Plus particulièrement, il s'agit de clarifier un minimum les relations entre histoire et science politique¹ dans la mesure où plusieurs approches, ou *manières de faire* scientifiques, issues de ces deux disciplines nous ont permis de construire l'objet d'étude que nous allons évoquer ici, à savoir les addictions et l'addictologie².

La complémentarité de ces deux branches académiques, dont la distinction repose en grande partie sur l'histoire institutionnelle de la division du travail intellectuel, est aujourd'hui bien connue (Offerlé et Rouso, 2008). Notre propos n'aura donc pour but ni d'arguer en faveur d'un nécessaire *aggiornamento* que de nombreux chercheurs issus des champs de l'histoire et de la science politique effectuent de toute façon depuis plusieurs années déjà, ni de dresser une synthèse exhaustive des différents travaux et efforts de systématisation plaidant pour des formes de sciences sociales au croisement de ces disciplines.

Dans le cadre de cette session thématique intitulée « Chronologie, périodisation, temporalité », nous allons nous pencher plus particulièrement sur le second de ces trois termes et essayer d'ébaucher quelques pistes de réflexion sur l'opération méthodologique et analytique que constitue la « périodisation ». En s'appuyant sur un travail doctoral en cours, il s'agira de questionner le problème de la délimitation temporelle des processus historiques et de démontrer dans quelles mesures la mobilisation de l'histoire et de la sociologie s'est avérée nécessaire dans cette recherche.

Mais sans doute est-il d'abord utile de présenter brièvement les phénomènes étudiés ainsi qu'une ébauche de leur délimitation spatio-temporelle afin de comprendre en quoi un recours à une démarche de sociologie historique et politique a été essentiel dans la construction et l'analyse de notre objet. Associant histoire de la médecine et sociologie de l'action publique, cette recherche tente d'analyser l'émergence du concept d'addiction en France à la fin du siècle dernier. Il s'agit donc avant tout d'un processus de changement social, ce qui implique d'analyser les transformations de la structure de certains univers sociaux, via les pratiques et les discours qui s'y déploient (Muller, 2005). En effet, l'émergence du problème public des addictions et l'institutionnalisation du paradigme addictologique, au sens de répertoire de pratiques et de discours permettant de qualifier certaines formes de déviations liées à l'usage de drogues (y compris alcool et tabac),

¹ La science politique étant un espace relativement hétérogène, il convient de préciser que nous n'aborderons ici qu'une de ces (sous-)disciplines : la sociologie politique.

² Le terme « addictologie » doit être entendu comme une abréviation de l'expression « paradigme addictologique » qui désigne une manière de percevoir le réel de telle sorte que certains phénomènes soient appréhendés à travers la catégorie « addiction ». L'addictologie n'est donc pas ici entendue strictement comme une discipline médicale car elle est un mode de perception du réel qui s'est aussi institué dans d'autres espaces sociaux.

contribuent à modifier les modes de traitement, tant médicaux que juridiques, de ces phénomènes. Plus largement, c'est l'enjeu de la régulation politique des usages de psychotropes (à la fois sur les plans de la production, de la circulation/distribution et de la consommation³) qui est questionné.

Le concept d'addiction remet non seulement en cause la distinction entre substances licites et illicites mais il s'inscrit également dans des transformations globales des prismes cognitifs et culturels à travers lesquels sont perçus ces problèmes sociaux. D'une part, dans certains espaces des champs médical et scientifique (notamment, fin de la domination de la psychanalyse au profit de la neurobiologie) et d'autre part, au niveau de la sphère politico-administrative et des modes d'intervention étatique en matière de santé publique. Un des objectifs principaux de cette recherche est par ailleurs d'explicitier l'opération de transcodage (Lascoumes, 1996) qui affecte la notion d'addiction, opération qui lui permet, à terme, de faire sens à la fois en tant que concept médical et en tant que catégorie d'action publique. L'une des raisons pour lesquelles nous utiliserons le concept de « problème public » pour désigner le terme d'addiction est justement de souligner sa polysémie et son inscription au cœur d'enjeux sociaux multiples (Gusfield, 2003). Dans cet article, nous évoquerons toutefois plus souvent l'addictologie et son institutionnalisation dans la mesure où nous n'approfondirons pas beaucoup plus les lignes précédentes et nous contenterons d'utiliser le terme addictologie pour désigner ce mode particulier de perception de la réalité consistant à appréhender certains phénomènes à travers la catégorie « addiction ».

Ainsi, si l'histoire des addictions comporte indéniablement des particularités, il n'en reste pas moins qu'elle n'est pas seulement une histoire des addictions. D'autres histoires, ou processus, trajectoires, temporalités, sont noués avec elle et en sont constitutives. La périodisation est une partie de l'opération visant à les démêler, la spatialisation en étant le complément⁴. Ces deux coupes théoriques et méthodologiques constituent la construction de l'objet : plus qu'une simple addition, l'assemblage de ces deux cadres à travers lequel le chercheur filtre la réalité pour mieux la comprendre et l'expliquer compose un objet à chaque fois singulier. En fonction des bornes spatiales et temporelles que l'on fixe, on fait apparaître différentes histoires enchevêtrées qui tissent à la fois le phénomène étudié et le questionnement qu'on lui porte. Notre propos consistera ici à montrer comment ont été constituées les addictions et l'addictologie et pourquoi les appréhender à travers une approche de sociologie historique et politique permet de penser ensemble l'objet et les cadres sociaux qui le révèlent. Autrement dit, restituer la genèse du problème public des addictions et retracer le processus d'institutionnalisation de l'addictologie en France dans les années 1990 s'apparentent à une seule et même démarche, qui nous permet de mettre en lumière la question de la régulation politique des usages de substances psychotropes.

En premier lieu, nous voudrions présenter la façon dont quelques courants de pensées et traditions de recherches plus ou moins récentes, ayant à la fois pris acte et su développer cette complémentarité entre histoire et sociologie politique, ont influencé notre travail doctoral en cours. Les différentes dimensions et particularités de notre objet d'étude ont en effet progressivement été révélées par la « mise en œuvre » de ces divers cadres théoriques et méthodologiques.

La façon dont nous concevons les liens entre histoire et sociologie politique a, nous semble-t-il, trois origines :

³ Le terme usage peut être utilisé dans un sens restreint et ne désigner que les pratiques de consommation, ou dans un sens large et désigner alors tout le spectre des pratiques sociales liées à la présence de substances psychotropes dans des sociétés humaines (de la production à la consommation).

⁴ Cet article n'abordera néanmoins que la question de la périodisation.

- La sociologie historique wébérienne et notamment la lecture qu'en propose Jean-Claude Passeron dans plusieurs textes du *Raisonnement Sociologique* et son *Introduction à la Sociologie des Religions* de Max Weber (Passeron, 1991 et 1996).
- Les travaux de plusieurs *historical sociologists* des années 1970 et 1980 comme Theda Skocpol ou Charles Tilly que l'on a parfois cherché à rassembler sous l'appellation « néo-institutionnalisme historique » (Hall et Taylor, 1997).
- Les travaux se réclamant ou s'apparentant à la « socio-histoire ». Courant, école, programme, sous-discipline... la « socio-histoire » est un label dont il n'existe a priori pas de consensus sur le statut académique mais dont on peut au moins préciser que les représentants se situent majoritairement dans l'espace de la science politique et, dans une moindre mesure, de l'histoire (Offerlé, 2002 et Buton, 2009).

Deux autres approches ont également leur importance dans le travail que nous allons présenter car, bien que ne mobilisant pas explicitement la science historique, elles proposent des modèles théoriques plutôt constructivistes permettant d'introduire une dimension génétique à l'analyse des politiques publiques (Payre et Pollet, 2005) :

- La sociologie cognitive de l'action publique développée en France par Pierre Muller mais dont on trouve également des représentants aux Etats-Unis comme Paul Sabatier avec le modèle de l'*Advocacy Coalition Framework* (ACF). Ces approches permettent notamment de tisser des liens féconds entre sociologie de l'action publique et sociologie de l'action collective (Musselin, 2005).
- La sociologie des problèmes publics (de Joseph Gusfield en particulier) et plus largement l'école de la *social problem theory* (de Blumer à Kitsuse et Spector notamment) qui se penchent, pour le dire vite, sur les processus de construction sociale des phénomènes sociaux.

Enfin, pour clore cette liste aux accents certes hagiographiques, et qui n'était sans doute pas indispensable, mais dont nous avons finalement souhaité ne pas faire l'économie dans un article qui tente d'expliquer la façon dont nous avons construit l'objet de notre thèse, trois auteurs majeurs, soucieux de la pluridisciplinarité des sciences sociales, restent à évoquer brièvement :

- D'abord Michel Foucault, dont l'œuvre, certes difficile à synthétiser, est une source d'inspiration pour les jeunes chercheurs comme nous qui s'efforcent de reconstituer des *genèses*.
- Norbert Elias ensuite, auteur tardivement connu en France mais néanmoins précurseur en matière de sociologie historique du politique et qui a parfois d'ailleurs été érigé en père fondateur de la « socio-histoire » (Déloye, 1997).
- Pierre Bourdieu enfin, dont la pensée et le travail de systématisation et de synthétisation d'un grand pan des sciences sociales, ont souvent été présentés comme un préalable nécessaire au développement de la « socio-histoire » (Noiriel, 2006).

Nous tâcherons de « mettre en oeuvre » ces cadres théoriques et méthodologiques dans le développement de cet article.

Une première ébauche de la période : le choix de la focale

L'argument principal de cette communication est que la périodisation, c'est-à-dire la délimitation temporelle des objets de recherche, est nécessairement liée à la nature des phénomènes observés. Autrement dit, la façon dont le chercheur construit son objet, les catégories conceptuelles (qui renferment souvent des théories de l'action, au moins partielles) et les méthodes utilisées pour le constituer, en induisent un certain cadrage socio-historique à travers lequel celui-ci fait sens d'un point de vue scientifique. La périodisation est constitutive de la construction de l'objet et doit par ailleurs être cohérente avec la spatialisation pour que le programme de recherche soit épistémologiquement valide. Le corpus de matériaux empiriques (ou terrain) sur lequel repose l'enquête découle lui aussi de la délimitation spatiale et temporelle de l'objet. Pour le dire encore d'une autre façon, le questionnement et les clés de lecture que l'on applique aux phénomènes observés dépendent des modalités en fonction desquelles ceux-ci ont été circonscrits. Par exemple, une étude des pratiques sociales de lecture ne se prêtera pas aux mêmes analyses selon qu'on l'appréhende sur une longue échelle dans des univers sociaux variés ou sur quelques années dans un espace homogène, tout simplement parce que ces pratiques ne s'inscriront alors pas tout à fait dans les mêmes enjeux. En fonction des nœuds d'histoires que l'on cherche à démêler dans le « cours historique du monde », pour reprendre une expression de Passeron, il nous faut élaborer des cadres théoriques et méthodologiques spécifiques pour que l'objet soit scientifiquement appréhendé.

Dans le cas développé ici, le problème principal de l'opération de périodisation vient du fait que le processus d'institutionnalisation de l'addictologie est aujourd'hui encore inachevé. Il est clair que toute institution (au sens durkheimien) se meut tout au long de son existence et que l'on pourrait, au sens large, parler d'institutionnalisation continue plutôt que d'objets historiquement finalisés ou définitifs. Mais dans le cas de l'addictologie, nous sommes face à une institution si jeune (entre 10 et 20 ans) que toute posture rétrospective nous est presque impossible. Il est difficile de l'observer, même naïvement, avec un surplomb historique suffisant pour en dégager certaines phases ou étapes de construction et de relativiser son enracinement socio-historique. Au contraire, il serait plus aisé de découvrir les multiples et infimes transformations qui jalonnent sa courte histoire que de repérer des régularités durables dans le fonctionnement de ses institutions ou les pratiques de ses acteurs. Pourtant l'objet existe indéniablement (il a une forte consistance matérielle – même dans les corps) et il est qualifiable et distinguable par certaines propriétés et caractéristiques typiques que nous mettrons à jour. Mais, dans sa forme contemporaine, il est encore inachevé, son autonomie, ses qualités ne sont pas instituées de manière assurément durable, il est encore tiraillé à la fois par certaines potentialités qui lui sont structurellement inhérentes et par les forces (d'attraction ou de répulsion) de certains objets ou processus sociaux historiquement concomitants et parfois concurrents. D'une certaine façon, il correspond à ce que certains auteurs appellent un « objet labile », bien qu'aujourd'hui cette affirmation soit tout de même à relativiser dans la mesure où la labilité du phénomène « addictologie » est bien moins importante que certains autres « possibles non institutionnalisés » (Payre, 2002) : c'est finalement moins l'existence institutionnelle de l'addictologie que son sens et sa structure qui apparaissent encore mouvants.

Ainsi, le premier choix que nous avons dû effectuer pour appréhender cet objet a consisté à déterminer une focale, ou niveau d'analyse, à travers lequel celui-ci ferait sens d'un point de vue scientifique, c'est-à-dire ici de sociologie historique et politique. Autrement dit, jusqu'où allions-nous démêler les histoires qui composent l'addictologie ? Plusieurs options étaient en effet disponibles. Une histoire longue de la régulation politique des usages de substances

psychotropes aurait pu être réalisée, probablement depuis l'Antiquité voire l'aube de l'humanité. Une histoire que nous qualifierons ici de moyenne, ou médiane, se serait intéressée à cette question depuis la fin du XVIII^{ème} siècle en Occident ou depuis la naissance de l'Etat moderne, et aurait probablement surdéterminé la question de la régulation politique par l'analyse, d'une part, des processus de médicalisation et de pénalisation de ces formes de déviance et d'autre part, de la naissance d'une prise en charge étatique de ces problèmes sociaux. On peut également poser l'hypothèse qu'avec le passage d'une histoire longue à une histoire moyenne la question du rôle de la religion dans la régulation des psychotropes aurait plus ou moins disparue.

Nous avons finalement fait le choix d'une histoire courte, c'est-à-dire qui prend acte des transformations de la psychiatrie des années 1960 (institutionnalisation de l'alcoologie et de l'intervention en toxicomanie) et des conditions de production de la loi de 1970, relative à la lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage de stupéfiants. Autrement dit, il s'agit là des derniers « grands événements » de l'histoire de l'addictologie qui ne sont pas inscrits dans la période retenue pour l'enquête, ce qui ne signifie pas pour autant que leur impact est sous-estimé dans la construction de nos clés de lecture (cadres théoriques et méthodologiques). En effet, l'émancipation de l'alcoologie et de l'intervention en toxicomanie de la tutelle psychiatrique reste un élément incontournable – nous reviendrons plus loin sur les problèmes que pose l'étude des phénomènes « hors-période » - pour reconstituer scientifiquement l'histoire des addictions : le paradigme addictologique (neurobiologique, préventif et transversal) se construit contre son prédécesseur (psychanalytique, curatif et sectoriel) et d'un point de vue empirique, on observe rapidement que de nombreux acteurs incarnent cette transformation dans la mesure où leurs trajectoires traversent les deux périodes ou, du moins, ce moment de transition, de changement social.

Cependant, l'opération de périodisation n'est pas déconnectée de celle de spatialisation. Si l'analyse se bornait aux frontières du champ médical sans doute aurait-il été judicieux d'inclure ces phénomènes dans l'objet dans la mesure où ils témoignent de l'autonomisation de la question de la consommation de substances psychoactives de celle des déviances psychiatriques et de la maladie mentale en général. Or, le projet de recherche consiste avant tout à étudier les transformations de l'action publique en matière de régulation politique des usages de psychotropes et nécessite donc de porter une attention particulière aux sphères politiques et administratives (analyse des politiques publiques via une sociologie historique d'une réforme). Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le cœur de l'objet devient alors « naturellement » les années 1990 : c'est à la fois au cours de cette décennie que le concept d'addiction émerge, posant de manière transversale le problème des drogues et abolissant leur distinction juridique, que l'équilibre entre médicalisation et pénalisation des déviances toxicomaniaques est affecté par l'enjeu du Sida, que de nouveaux savoirs, tant médicaux et scientifiques qu'administratifs et gouvernementaux, se développent dans le domaine de la santé publique, etc. Telle nous semble être la première étape de l'opération de périodisation. Le choix de la focale (ici, une histoire courte) permet une délimitation approximative de la période, induisant ainsi un questionnement singulier sur l'objet qui apparaît. Il faut désormais effectuer cette coupe historique de façon plus fine (déterminer un « début » et une « fin ») de façon à ce que l'on puisse circonscrire le terrain de l'enquête et commencer la confection du corpus de matériaux empiriques.

Délimiter les processus historiques : le problème du « début » et de la « fin » d'une période

Comme nous le disions plus haut, compte tenu du caractère labile, ou mouvant, instable, de l'addictologie, il est vain d'essayer d'embrasser un moment complet de son institutionnalisation. Il est donc nécessaire de fixer un point dans le temps qui limite l'espace d'investigation du chercheur, au-delà duquel l'analyse n'est pas poursuivie, mais qui fasse sens d'un point de vue socio-historique. La date du 16 juin 1999, jour de la présentation du premier plan triennal de la MILDT⁵ (1999-2001), nous semble répondre à ces exigences. Ce « Plan triennal de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances » a pour objectif d'unifier la lutte contre l'alcoolisme, le tabagisme et la toxicomanie et, à terme, de fusionner ces disciplines médicales et leurs dispositifs de soins. Cette réforme est le produit complexe de l'ensemble des mouvements et tentatives de construction du problème public « addiction » et d'institution du savoir addictologique à travers lequel il est perçu. Elle consacre d'une certaine façon l'institutionnalisation de l'addictologie dans la mesure où il s'agit du premier plan de la MILDT à utiliser le terme d'addiction et ses diverses déclinaisons et à aborder ensemble les questions de la dépendance à l'alcool, au tabac et aux drogues. Même si eu égard aux deux plans successifs à ce jour, celui-ci n'est qu'un premier pas vers une objectivation juridique de l'addictologie dans le système de santé, il reste un moment clef de ce processus qui se joue aux frontières de plusieurs champs sociaux. Bloquer l'enquête au moment de la présentation du plan et non au terme de son effectivité administrative (2001) permet aussi d'éviter les questions relatives à sa mise en œuvre et à son évaluation qui ne s'inscrivaient pas dans une problématique de construction des problèmes publics. Le plan triennal de 1999 peut ainsi être vu comme le produit synthétique de l'état des choses à un moment *t*, comme un équilibre, potentiellement instable et éphémère, des rapports de force entre les différents acteurs (individuels et collectifs) investis dans le processus d'institutionnalisation de l'addictologie. Les différents questionnements que nous avons appliqués à notre objet d'étude tel qu'il est apparût à travers la focale choisie (passage d'un paradigme médical à un autre, déplacement du point d'équilibre sur l'axe médicalisation-pénalisation, émergence de nouvelles catégories d'action publique, ou modes de gouvernance, en matières de santé publique, etc.) constituent autant d'enjeux qui ont présidé à l'élaboration du plan triennal. La problématique générale de la régulation politique des usages de substances psychotropes, encore une fois à un tel niveau d'analyse, trouve ainsi un aboutissement momentané, une sorte de point de résonance historique vers lequel convergent les ondes du passé et qui en émet également en direction d'un futur plus ou moins durable. Le terrain de l'enquête étant désormais circonscrit d'un premier côté, correspondant d'un point de vue chronologique à la « fin » de la période investiguée, qu'en est-il de la borne d'entrée de l'objet ?

Le problème de la délimitation du « début » d'une histoire nous semble plus complexe. Il fait peser sur l'analyse des responsabilités et des conséquences bien plus lourdes, dans la mesure il détermine en grande partie les cadres théoriques et méthodologiques à travers lesquels seront recueillies et interprétées les données. De la même manière que le choix de la focale produit des variations sur les questionnements contribuant à la construction de l'objet, l'ouverture précise d'un espace d'investigation a des implications sur le terrain d'enquête. En effet, selon que l'on déplace le curseur de quelques années en avant ou en arrière (certes, tout dépend de l'échelle), certains phénomènes se retrouveront à l'intérieur ou à l'extérieur de la période, ce qui pourrait modifier les clés de lecture qui seront ensuite appliquées à l'objet. Par exemple, en omettant un élément empirique témoignant d'une

⁵ Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie.

amorce de perception addictologique de la toxicomanie encore teintée de références psychanalytiques, on pourrait penser que le paradigme addictologique s'inscrit résolument en opposition contre la psychanalyse, alors qu'en réalité le processus est davantage transitoire et qu'à un moment donné, plusieurs « possibles » étaient encore envisageables, avant que l'un d'entre eux ne l'emporte. Nous avons le sentiment que la délimitation de la fin de la période d'investigation a un impact moindre sur la construction de l'objet car les risques de réification qu'elle induit sont moins importants. Oublier un phénomène qui conforte et « va dans le même sens » que plusieurs autres n'empêche pas l'interprétation des données du corpus. Si au contraire, on inclut un élément qui infirme l'analyse, il n'aura sans doute pas le poids statistique nécessaire pour invalider le raisonnement et permettra de surcroît d'être encore plus vigilant sur le moment de fermeture du terrain d'enquête, dans la mesure où il témoignera des prémices de la période « suivante », ou « à venir ». Pour reprendre la métaphore du point de résonance, il est préférable de marquer précisément la fin de la période à l'aide d'un tel point, en le choisissant judicieusement pour éviter tout biais de réification abusive de l'objet par le chercheur, mais le début de la période ne doit pas être conçu de la même façon. En effet, puisque ces points de résonance historiques sont produits par la convergence de diverses ondes (ou histoires, processus), il est à chaque fois nécessaire de revenir en amont de la chronologie pour réellement comprendre les enjeux présidant à sa construction – c'est d'ailleurs comme cela que l'on peut écarter les risques de réification. Or une telle démarche impliquerait de remonter perpétuellement le fil de l'histoire, ce qui est évidemment impossible (Bourdieu, 1997). En fait, il faut imaginer le point de résonance précédent sans l'inclure dans l'objet – le recours à des sources de seconde main et le choix de la bibliographie est ici crucial, nous y reviendrons – et commencer l'enquête là où les ondes qu'il émet s'effacent progressivement au profit de celles qui marquent les prémices du point de résonance suivant, celui que nous avons choisi pour clôturer la période d'investigation. Finalement, une grande partie du travail de périodisation consiste à circonscrire le nœud d'histoires qu'il s'agira ensuite de démêler.

Dans le cas de notre recherche doctorale, cette opération de délimitation du début de la période a consisté à retrouver les traces, forcément éparses, de « choses » dont on peut considérer qu'elles ont été, d'un point de vue socio-historique, une condition de possibilité de l'addictologie. Puisque nous avons décidé de prendre acte de l'institutionnalisation de l'alcoologie et de l'intervention en toxicomanie à la fin des années 1960 ainsi que des conditions de production de la loi de 1970, il s'est agi de comprendre pourquoi ces processus n'avaient pas perduré et comment une nouvelle manière de réguler le problème avait pu voir le jour. Les premiers signes, bien que disparates d'un tel travail de la matière historique (le réel) par un certain nombre d'acteurs apparaissent à l'aube des années 1980 voire un peu avant. S'ils pouvaient sembler insignifiants à l'époque à une majorité d'acteurs, parce qu'à contre-courant du paradigme dominant, ils ne peuvent l'être pour le chercheur qui tente de reconstruire l'espace et les conditions de possibilité d'un problème et du regard le révélant qui sont advenus quelques années plus tard. Le concept wébérien d'« affinité élective » s'avère ici particulièrement fécond pour déterminer si un phénomène peut être considéré ou non comme partie prenante des mécanismes de la causalité historique. Autrement dit, il permet d'estimer si l'élément empirique observé s'inscrit dans un processus d'« encouragement » ou de « résistance » par rapport à notre objet. Cependant, lors de l'examen de ces prémices de l'addictologie, un problème spécifique s'est posé à nous et nous a conduit à adopter une posture à la fois rétrospective et prospective dans notre façon d'aborder le corpus de matériaux empiriques (Elias, 1993). Comme nous l'avons évoqué plus haut, entre deux points de résonance, il y a en quelque sorte un moment de dilution où les forces d'émission du point t-1 et les forces d'attraction du point t se neutralisent et où différents possibles apparaissent. Les années 1980 sont en effet un moment de transition entre le paradigme psychanalytique et

le paradigme addictologique (au sens neurobiologique) pendant lequel se sont lentement aiguillés et reconfigurés les modes contemporains de régulation politique des psychotropes. Une version à tendance psychanalytique de l'addictologie a d'ailleurs commencé à se développer avant d'être avortée par la rapide montée en puissance d'une version concurrente, qui lui doit néanmoins quelques unes des conditions de son succès historique – le rapprochement entre l'alcoologie et l'intervention en toxicomanie a par exemple été amorcé sur des bases psychanalytiques avant de se consolider grâce aux thèses neurobiologiques. Cette double origine de l'addictologie appelle ainsi à un cadre théorique et méthodologique à la fois rétrospectif et prospectif, sous peine d'occulter certains « possibles non institutionnalisés » qui font pourtant partie intégrante de l'objet d'étude (Payre, 2009).

Conclusion : comment utiliser les données « hors-période » ?

Au total, la période d'investigation construite par et pour cette recherche sur le processus d'institutionnalisation de l'addictologie est caractérisée par, d'un côté, un point de départ relativement diffus qui permet de ne pas exclure de l'objet certaines traces, certains phénomènes qui en seraient constitutifs et de l'autre côté, par un point d'arrivée précis qui marque un moment d'aboutissement du processus, c'est-à-dire une consolidation et une objectivation de l'institution addictologique qu'on ne pouvait observer plus tôt. Néanmoins, il est clair que la « période » reste une construction du chercheur et qu'elle ne peut totalement évacuer les questionnements qu'induisent certains phénomènes hors de l'objet. Nous souhaiterions donc en guise de conclusion dresser quelques pistes de réflexion sur l'utilisation qui peut (doit ?) être faite des données émanant de l'extérieur de la délimitation temporelle établie, qu'elles lui soient antérieures ou ultérieures. Car bien qu'elles ne soient pas recueillies avec les mêmes exigences méthodologiques (ce qui pose évidemment un problème épistémologique qu'il faudra solutionner), elles informent l'objet soit en confortant sa singularité et son éphémérité, soit en révélant la continuité de certaines de ces caractéristiques typiques que l'opération de périodisation aurait pu masquer.

D'abord, nous l'avons dit, il est fondamental de ne pas déconnecter l'histoire que nous avons choisi d'étudier, à travers une focale particulière, des divers fils et points de résonance qui lui sont antérieurs, dans la mesure où ils en sont constitutifs, tant sur le plan du sens que sur le plan des causes, dirait Weber. Il est donc extrêmement important d'en avoir une fine connaissance sous peine de passer à côté de clés de lecture essentielles. Fixer une borne d'entrée suffisamment souple à la période d'investigation est un premier moyen de recueillir des données éparses, de les inclure dans le terrain d'enquête sans pour autant être épistémologiquement forcé de se livrer à une fouille exhaustive de ces espaces relativement flous. Le second procédé permettant de ne pas occulter les phénomènes « hors-période » est la constitution d'un corpus bibliographique de sources de seconde main qui ont étudié des objets et des histoires similaires, ou proches des nôtres, en les périodisant différemment ou en choisissant une focale plus large. On peut d'ailleurs préciser que l'opération de spatialisation est soumise aux mêmes exigences et qu'il est tout aussi nécessaire de s'informer sur des histoires qui, à période constante, ont lieu dans des espaces sociaux que l'on n'a pas intégré au terrain d'enquête. Ainsi, pour analyser la régulation politique des usages de substances psychotropes en France dans les années 1990, il a été extrêmement important de comprendre certains événements des décennies préalables (autonomisation de l'alcoologie et l'intervention en toxicomanie, loi de 1970, émergence du Sida, loi Evin, etc.) comme du siècle précédent (naissance de la psychiatrie, premières politiques sanitaires, processus de médicalisation et de pénalisation des déviances alcooliques et toxicomaniaques, etc.). Au total, au moins une

dizaine de points de résonance historiques diffusent des ondes qui affectent encore aujourd'hui l'addictologie.

Enfin, les données ultérieures à la période sont elles aussi problématiques. Avant tout, nous avons vu qu'il était crucial de déterminer un point de clôture à l'espace d'investigation qui satisfasse certaines contraintes épistémologiques. Celui-ci doit être un véritable moment d'aboutissement et de cristallisation vers lequel convergent les différents processus observés. Le premier plan triennal de la MILDT représente ainsi une forme d'objectivation de l'addictologie. Toutefois, on ne peut feindre d'ignorer les phénomènes qui lui sont postérieurs. D'une part, parce qu'il faut bien en avoir conscience afin de déterminer avec précision la « fin » de la période d'investigation et d'autre part, parce qu'ils nous révèlent des informations sur la typicalité de notre objet qui attestent, ou non, de la pertinence de notre travail de périodisation. En effet, si, quelques mois après le plan triennal, la psychanalyse était redevenue dominante sur le marché des théories scientifiques ou que le concept d'addiction s'était effacé au profit de celui de compulsion par exemple, il est peut probable, sur le plan de la validité épistémologique, que notre analyse de l'institutionnalisation de l'addictologie ait pu être refermée en juin 1999. Les données ultérieures à la période d'investigation sont donc elles aussi essentielles à l'opération de construction de l'objet, d'autant qu'il ne faut pas oublier que lorsqu'on travaille sur des archives telles que des rapports d'expertise, parlementaires, ministériels, etc., celles-ci sont publiées plusieurs années après l'apparition des phénomènes qu'elles étudient. Ainsi, la majorité des rapports publics sur la toxicomanie et la consommation de drogues des années 2000 traitent des données de la décennie précédente, bien qu'ils s'inscrivent dans des conditions de production déterminées par des enjeux actuels. Là encore, des précautions méthodologiques sont nécessaires lorsqu'on mobilise de tels matériaux empiriques.

Au final, nous avons essayé d'expliquer, à travers l'exemple de notre recherche doctorale, en quoi l'opération de « périodisation » est essentielle à la construction de l'objet et ouvert des pistes de réflexion sur les cadres théoriques et méthodologiques, propres à une sociologie historique et politique, qui permettent de délimiter les processus historiques. D'une part, en prenant garde aux différents biais et écueils inhérents à une telle démarche et en proposant des moyens de les éviter. D'autre part, en montrant que l'objet d'étude et les clés de lecture qu'on lui applique se déterminent mutuellement à travers le travail de périodisation (et de spatialisation). Qui plus est, nous espérons que cette recherche illustre(ra), au même titre que de nombreuses autres, la pluridisciplinarité des sciences sociales et plus particulièrement la complémentarité de l'histoire et de la sociologie ainsi que leur place essentielle au sein de la science politique.

* * *

Bibliographie

Bourdieu Pierre, « L'être social, le temps et le sens de l'existence » in Bourdieu Pierre, *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil, 1997, p. 297-251.

Buton François, « Portait du politiste en socio-historien : la « socio-histoire » dans les sciences politiques », in Buton François et Mariot Nicolas (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, PUF, 2009, p. 23-44.

Déloye Yves, *Sociologie historique du politique*, Paris, La Découverte, 2007[1997], 121 p.

Elias Norbert, *Qu'est ce que la sociologie ?*, Paris, Pocket, 223 p.

Gusfield, Joseph R., « Action collective et problèmes publics », in Cefaï Daniel et Pasquier Dominique (dir.), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF, CURAPP, 2003, p. 63-78.

Hall Peter et Taylor Rosemary, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue Française de Science Politique*, vol. 47, n° 3-4, 1997, p. 469-496.

Lascombes Pierre, « Rendre gouvernable : de la « traduction » au « transcodage ». L'analyse du changement dans les réseaux d'action publique », in CURAPP, *La gouvernabilité*. Paris, PUF, 1996, p.325-338.

Musselin Christine, « Sociologie de l'action organisée et analyse des politiques publiques : deux approches pour un même objet ? », *Revue Française de Science Politique*, vol. 55, n° 1, 2005, p. 51-72.

Muller Pierre, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue Française de Science Politique*, vol. 55, n° 1, 2005, p. 155-187.

Noiriel Gérard, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006, 121 p.

Offerlé Michel, « Haires et errances disciplinaires », in Déloye Yves et Voutat Bernard (dir.), *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002, p. 255-264.

Offerlé Michel et Rouso Henry, « Le goût de l'indiscipline et de la curiosité », in Offerlé Michel et Rouso Henry (dir.), *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, PUR, 2008, p. 11-21.

Passeron Jean-Claude, « Histoire et sociologie », in Passeron Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, p. 57-88.

Passeron Jean-Claude, « L'espace wébérien du raisonnement comparatif », Introduction à Weber Max, *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard, 1996, p. 1-49.

Payre Renaud, « Un possible non institutionnalisé. Socio-histoire de la « science communale » (1900-1950) », in Déloye Yves et Voutat Bernard (dir.), *Faire de la science politique*, Paris, Belin, 2002, p. 169-183.

Payre Renaud, « Les institutionnalisations improbables. Une sociologie historique prospective des sciences de gouvernement », in Buton François et Mariot Nicolas (dir.), *Pratiques et méthodes de la socio-histoire*, PUF, 2009, p. 69-86.

Payre Renaud et Pollet Gilles, « Analyses des politiques publiques et sciences historiques : quel(s) tournant(s) socio-historique(s) ? », *Revue Française de Science Politique*, vol. 55, n° 1, 2005, p. 133-154.

Tilly Charles, « L'analyse historique des processus politiques », in Laborier Pascale et Trom Danny (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, CURAPP, 2003, p. 23-57.